

LE SAINT NOM DE MARIE

En 1683, les Turcs s'étant avancés jusque sous les murs de Vienne avec une armée de cent cinquante mille hommes, la consternation se répandit dans la ville, et l'empereur Léopold Ier s'enfuit avec toute sa cour. Malgré la vigoureuse défense que faisaient les assiégés, il ne fallut rien moins qu'une suite de miracles pour les sauver d'une perte inévitable. Le ciel les accorda aux prières de Marie. Le jour de sa glorieuse Assomption, comme on l'invoquait avec ardeur, le feu, qui avait déjà fait de grands ravages, allait gagner l'arsenal et ouvrir les remparts à l'ennemi, lorsque les flammes s'arrêtèrent tout à coup et laissèrent le temps d'enlever les poudres. Cependant Sobieski, roi de Pologne, arrivait avec une troupe d'élite, et, ayant joint les autres auxiliaires pendant l'octave de la Nativité, il prit ses mesures pour livrer une bataille générale. Ce prince religieux commença par faire célébrer la messe, à laquelle il assista les bras en croix, et fit la sainte communion ; puis il s'écria : " Marchons avec confiance sous la protection du ciel et l'assistance de la sainte Vierge ! Son espoir ne fut pas trompé : les Turcs, frappés d'une terreur panique, prirent la fuite dans le plus complet désordre. Le grand étendard de Mahomet fut pris et envoyé au pape Innocent XI, lequel en mémoire de ce prodigieux événement, institua la fête du saint Nom de Marie.

GRANDEURS DU NOM DE MARIE.

1° Ce qu'il y a de merveilleux dans le nom de Marie, c'est que l'ayant entendu mille et mille fois, on le trouve toujours nouveau ; 2° c'est qu'après le nom de Jésus on n'entend prononcer nulle part, sur la terre et dans le ciel, un nom dont les âmes pieuses reçoivent plus de grâces, d'espérance et de douceur ; 3° "ceux qui conservent ce nom plein de charme et de consolation profondément gravé dans le cœur ne peuvent avoir aucune crainte au moment de la mort," dit saint Bernard.

VÉNÉRATION POUR LE NOM DE MARIE.

Le nom de Marie était autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays il était défendu aux femmes de le porter. Lorsque Alphonse IV, roi de Castille, était sur le point d'épouser une jeune Maure, il déclara qu'il ne l'épouserait qu'à condition qu'elle ne prendrait point au